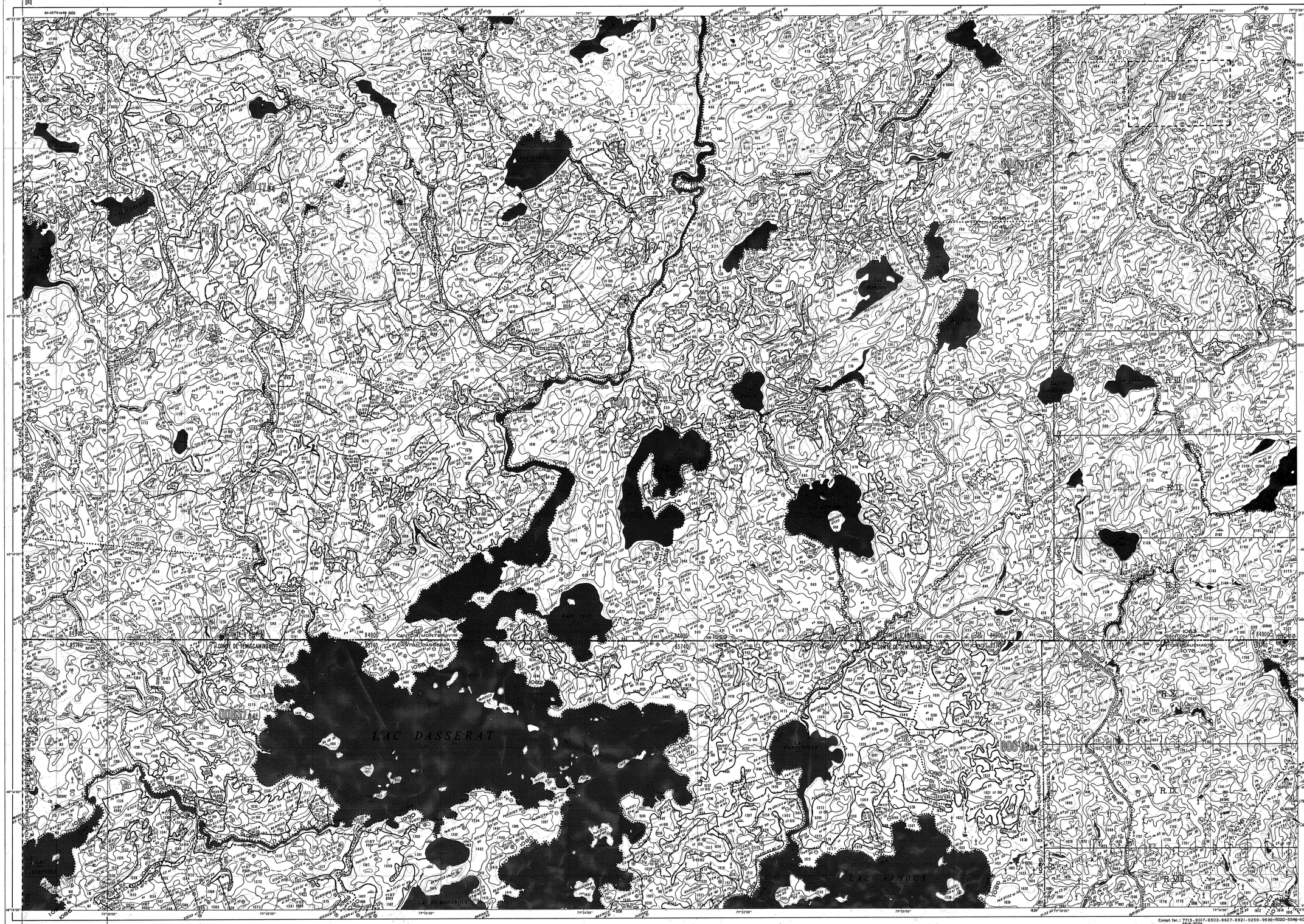

Compt. for. : 5006-5057-6003-9510-7000
À jour : avril 1995

Compt. for. : 7713-8017-8302-8627-8921-9259-9586-5020-5546-6044-6318-7039

À jour : avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
— quaternaire
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou tassé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de comté, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe totale
Coupe avec protection de la régénération
Coupe partielle par dépressage
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à épaisseur limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Sylvoculture spéciale (drainage ou irrigation)
Plantation à racines nues
Plantation en godets
Plantation de boutures
Ensemencement
Scarifiage naturel
Récolte dans les bleuetières (existante libre)

N.B. Ces interventions n'indiquent aucune perturbation et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à thuya (cèdre)
— — — à mélèze
— — — à pruche
(plantation)
Pinède
— — (Épinette noire et/ou Épin. rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
(plantation d'épinette blanche)
(plantation d'épinette de Norvège)
(plantation d'épinette noire)
(plantation mixte)
Sapinière
— — (Le sapin et/ou Épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — à sapin (sapinière à bouleau)
Pinède à pin blanc
— — — pin blanc
— — — (Le pin blanc occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
(plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (Le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
(plantation)
Pinède à pin gris
— — — (Le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (Le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de thuya)
Pruchière
— — (La pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de mélèze européen)
(plantation de mélèze japonais)
(plantation de mélèze hybride)
MÉLÈZIN
— — (Le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de mélèze européen)
(plantation de mélèze japonais)
(plantation de mélèze hybride)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleaux blancs
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec sapin
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin blanc
Bouleau à bouleaux jaunes
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin gris
Peuplement avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec épinettes
Épinette rouge résineuse
Épinettes résineuses
— — — pin blanc
— — — pin rouge
Mélangés à essences tolérantes
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — — d'essences tolérantes
— — — — avec sapin
— — — — avec épinettes
— — — — (plantation)
Bouleau à bouleaux blancs
— — — à bouleaux jaunes
Peuplement avec peuplier
Épinette rouge
Épinettes
— — — à bouleaux blancs
— — — à bouleaux jaunes
— — — à peuplier
— — — à feuillus d'essences tolérantes
— — — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation de peuplier hybride
— — — de bouleau jaune
— — — de peuplier
— — — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Terrain résidentiel, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Coupe partielle
Épaisse légère
Brulis partiel

DÉFOLIATION

0-50% 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brulis
Chablis total
Chablis partiel
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
120	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	10-70 (ans)
80-30	30-80
80-50	30-80
90-50	50-80
90-50	50-90
90-70	70-90

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune inéquienne : Peuplé dominancé de feuillus intolérants, inequienne des tiges ainsi que 10 et 30 ans.
Mature inéquienne : Peuplé dominancé de feuillus intolérants, inequienne des tiges ainsi que 50 et 90 ans.
Vieilleuse inéquienne : Peuplé dominancé de feuillus intolérants, inequienne des tiges ainsi que de 90 ans.
Autres peuplements irréguliers : peuplements irréguliers qui ne rentrent pas dans les catégories ci-dessus.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	----------	0
Moyenne	31 à 60 %	----------	P
Forte	61 à 80 %	----------	F
Abrupte	81 % et plus	----------	A
Superficie entourée de pentes > 51%			

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0-4m)	2 (4-7m)	3 (7-10m)	4 (10-13m)	5 (13-16m)	6 (16m+)
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, PARENT & ASS. (FOR. PVR.)
SIGNATURE :
CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 5
Unité de gestion — S2-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage — 3
Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 17
Concessionnaire ou autres — 04*
Bassin hydrographique — 40
Bassin primaire — 100
Bassin secondaire
Unité de gestion privée — 812
Municipalité — 84900*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 1056*
Région écologique — 8c1
Municipalité régionale de comté — M.R.C. 820 ROUY-NORANDA

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

EXEMPLES D'CENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S(E) C3 (J) D2 — classe de perte, définition, classe de pente, classe d'âge
B C3 (J) D2 — mode de l'origine, classe de pente, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences, classe de densité, type de couvert

Photographie aérienne : 1963
Carte forestière : Année de publication : 1984-85
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/4/84
Déclinaison magnétique : 12° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-D-12 S.E.	32-D-11 S.O.	32-D-10 S.E.	32-D-10 S.O.
32-D-5 N.E.	32-D-6 N.O.	32-D-7 N.E.	32-D-7 N.O.
32-D-5 S.E.	32-D-6 S.O.	32-D-7 S.E.	32-D-7 S.O.
32-D-4 N.E.	32-D-3 N.O.	32-D-2 N.E.	32-D-2 N.O.

32 D/6 S.O.
32 D/5 S.E.